



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Ouverture de la conciergerie « HAPPYTAL »



Un nouveau service de conciergerie proposé par la société « HAPPYTAL » est désormais accessible pour l'ensemble des usagers et des personnels de l'établissement.

Son comptoir d'accueil est situé dans le hall d'entrée en lieu et place de l'ancien accueil des consultations externes. « HAPPYTAL » est un ensemble de services pensés pour adoucir le séjour des patients hospitalisés et livrés directement en chambre. Les proches peuvent également témoigner leur affection au quotidien, même à distance, grâce à de petites attentions. Enfin, « HAPPYTAL » facilite la vie de tous les personnels avec une véritable conciergerie à leur disposition.

2 agents de la société sont présents les jours ouvrables de 8h30 à 17h30 pour tout renseignement et enregistrer les demandes qui peuvent aussi être faites par mail (ch-arles@happytal.com) ou par téléphone au 04 65 08 00 75. Un flyer reprenant l'ensemble des prestations proposées est disponible directement sur le stand.

Le Président du Conseil de surveillance, le Directeur, la Présidente de la CME, les membres du Directoire et de l'équipe de Direction,

vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.



Présentation des vœux au personnel le 25 janvier 2019 à 11h30 devant la salle des conseils.

Le centre hospitalier d'Arles accompagné en investissement par les pouvoirs publics

Lors du deuxième semestre 2018, l'établissement a répondu à de nombreux appels à projets lancés par l'ARS Paca et a formulé plusieurs demandes de subventions auprès des collectivités territoriales.

Début octobre, l'ARS a attribué au centre hospitalier dans le cadre de l'appel à projet performance 22 K€ pour financer l'achat de 3 valises portables de cryothérapie utilisées dans le cadre de la réhabilitation anticipée après chirurgie (RAAC) en chirurgie prothétique orthopédique et 16,5 K€ pour l'acquisition d'un module informatique de gestion des lits permettant une vision anticipée de l'occupation des lits.

Le 19 octobre, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône accordait à l'hôpital une subvention de 264 K€ dont 72 K€ pour l'installation d'une salle d'accouchement physiologique et 192 K€ pour renforcer le pôle médico-sportif.

Le 24 octobre, l'ARS qui avait lancé un appel à projet dans le cadre d'un plan exceptionnel d'équipement biomédical d'un montant de 9 M€ pour la région Paca a notifié à l'établissement une subvention de 469 K€ pour l'acquisition de 5 ventilateurs d'anesthésie et de 2 moteurs de chirurgie orthopédique et pour le renouvellement de 5 ventilateurs de réanimation et d'un échographe de cardiologie.

Mi-décembre, l'ARS annonçait dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail, un financement de rails plafonniers avec moteurs au sein de l'EHPAD du Lac pour un montant de 16 K€.

Enfin, dernièrement, le Conseil régional Sud Paca allouait 26 K€ à l'établissement pour la rénovation de son hall d'entrée.

Ces financements viennent compléter les subventions attribuées par l'ARS Paca dans le cadre du schéma régional d'investissement en santé (SRIS) sur des projets majeurs qui seront réalisés en 2019 : la restructuration du pôle de médecine (1,3 M€), la réhabilitation de l'unité Jean Gérardin (2,1 M€) et le regroupement des blanchisseries des HPC et du CH d'Arles (845 K€).

Ces financements importants dans le contexte économique difficile du centre hospitalier d'Arles confirment à la fois la qualité des dossiers présentés le plus souvent dans des délais très contraints et montrent la volonté des pouvoirs publics de soutenir un établissement mobilisé dans une réponse de proximité aux besoins de santé des habitants du Pays d'Arles.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Journée sécurité des patients | P.2 |
| Résultats des élections professionnelles 2018 | P.3 & P.4 |
| Focus métier : Educatrice spécialisée à l'hôpital de jour l'Oranger | P.5 |
| L'Arbre de Noël des enfants du personnel | P.5 |
| La chorale des hospitaliers en concert pour les usagers et les personnels le 10 décembre | P.6 |
| Le marché de Noël des blouses roses | P.6 |
| Repas des familles de Noël aux résidences du Lac & Jeanne Calment | P.6 |
| Mouvements du personnel | P.6 |

Le 29 novembre 2018 s'est déroulée la journée sécurité des patients dans le cadre d'une semaine sur cette thématique proposée par le ministère des solidarités et de la santé. Cette année, le thème était : « Les médicaments ? A bon escient ! »

Sous la supervision de Mme Patricia CHAMPEL, Directrice des soins, Mme Isabelle BERARD cadre supérieur de santé a assuré le pilotage du groupe de travail chargé de préparer puis d'animer cette journée organisée autour de 4 thématiques qui s'adressaient aussi bien aux patients qu'aux soignants :

• Le faux médicament, un vrai danger



La contrefaçon est un problème planétaire avec un trafic qui se développe notamment sur internet. Les contrefaçons de médicaments produites illégalement en dehors de tout contrôle sanitaire peuvent être réellement dangereuses pour la santé. C'est le message que Mmes Huguette ORTIZ et Elisabeth POT, cadres de santé ont fait passer lors de cette journée.

La distribution des flyers créés pour l'occasion permettait de rappeler les 12 règles d'or avant d'acheter des médicaments sur internet. Un quizz conçu par l'équipe de la pharmacie hospitalière apportait de manière ludique des réponses aux questions d'un public très intéressé.

• Le circuit du médicament, de la prescription à l'administration



Des supports ludiques ont été présentés par Mmes Chloé ARCANGELI, infirmière de l'unité Jean Gérardin et Jennifer LEVAVASSEUR, cadre de santé aux patients comme aux soignants sous forme de quizz pour sensibiliser au strict respect du circuit

du médicament. Chacun a pu s'interroger sur les bonnes pratiques en la matière et des flyers reprenant chacune de ses étapes a été distribué pour expliquer les bonnes pratiques aux patients ainsi qu'aux soignants. Enfin un marque page reprenant la règle des 5B (Administrer le Bon médicament, à la Bonne dose, sur la Bonne voie, au Bon moment, au Bon patient) a été élaboré afin que chaque professionnel de santé ait toujours en tête le fil conducteur de la sécurisation de l'administration du médicament.

• La gestion du traitement personnel du patient hospitalisé

Afin d'assurer la continuité des soins entre la ville et l'hôpital et de garantir la sécurité des patients, Mmes Odile GUIGUE, cadre de santé et Coralie PATOUX infirmière en chirurgie ont conduit une action d'information sur la gestion des médicaments apportés par les patients depuis leur admission jusqu'à leur sortie.



• La vaccination contre la grippe

L'invitation lancée par le Dr Georges GAROYAN, médecin du travail et Mme Noémie NEVILLE, infirmière hygiéniste, pour vacciner les agents contre la grippe directement sur le stand a complété le dispositif mis en œuvre depuis quelques semaines dans l'établissement pour inciter les personnels à se vacciner.

Cette initiative a bénéficié du partenariat du Groupe Pasteur Mutualité (GPM) représenté par Mme Anne DEGRAIX et M. Jean-Christophe SARKISSIAN qui ont remis de badges « je me vaccine, je vous protège » aux vaccinés du jour.



Cette journée a permis également aux représentantes des usagers, Mme Josiane DOMINI-JAUFFRET et Mme Anne-Marie PAIN de répondre aux questions des visiteurs en leur précisant notamment leur rôle au sein de l'établissement.

Au total, une belle réussite pour cette journée organisée par un groupe dynamique et investi qui a permis d'accueillir une centaine d'hospitaliers et d'usagers sur les stands. Une nouvelle journée sécurité des patients sera à n'en pas douter organisée en 2019.

La Lettre remercie tous les participants.

Résultats des élections professionnelles 2018

Dans le cadre des élections professionnelles organisées au sein des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) du 29 novembre au 6 décembre 2018, l'ensemble des personnels de l'établissement (titulaires, stagiaires, agents contractuels) ont été invités à élire leurs représentants au comité technique d'établissement (CTE, instance traitant des questions collectives, en premier lieu celles relatives aux modalités d'organisation du travail), aux commissions administratives paritaires, locales et départementales (CAPL et CAPD, instances traitant des questions individuelles relatives à la carrière des fonctionnaires) ainsi qu'à la commission consultative paritaire (CCP, instance nouvelle compétente à l'égard des agents contractuels).

Pour la première fois les agents ont eu la possibilité de voter soit par voie électronique dès le 30 novembre, soit à l'urne le jeudi 6 décembre 2018.

En fonction de leur corps d'appartenance, les personnels ont pu participer à un ou plusieurs scrutins.

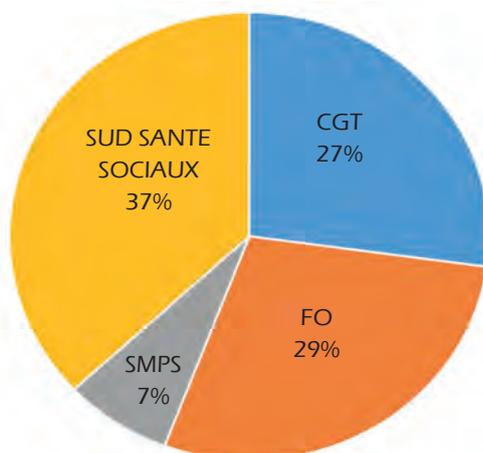
Le taux de participation pour le CTE, s'est élevé à 59,93 %, soit 727 votants sur 1213 inscrits. 430 d'entre eux ont voté par voie électronique. Le taux global de participation a été de 61,7% pour les CAPL, de 24,88% pour les CAPD et de 18,3% pour le CCP.

Les taux de participation aux élections pour les CTE sont agrégés au niveau national pour déterminer la composition du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (CSFPH) entre les différentes organisations syndicales.

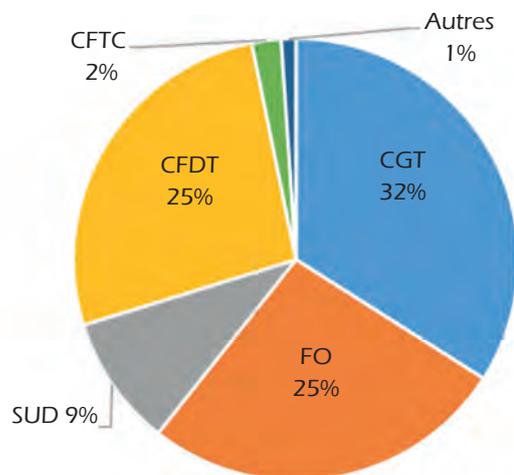


| Elections pour le CTE | % des suffrages obtenus en 2018 | Répartition des sièges en 2018 | % des suffrages obtenus en 2014 | Répartition des sièges en 2014 | Variation 2014/2018 |
|-----------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| SUD SANTE SOCIAUX | 36,97% | 5 | 34,36% | 4 | 1 |
| FORCE OUVRIERE | 28,57% | 3 | 29,37% | 4 | -1 |
| CGT | 27,17% | 3 | 27,84% | 3 | 0 |
| SMPS | 7,28% | 1 | 8,43% | 1 | 0 |

Résultats CTE 2018



Résultats nationaux 2018



Deux informations clés à retenir :

- ⇒ Bien qu'en légère baisse, le taux de participation au centre hospitalier d'Arles reste beaucoup plus élevé que la moyenne nationale (44,7%)
- ⇒ Près de 60% des votants ont choisi le vote électronique pour le CTE

Les élus au comité technique d'établissement :

TITULAIRES

Julia PEREIRA (SUD)
Fabien FRANCOIS (SUD)
Fabienne ARGUEL (SUD)
Nadège BOISSET (SUD)
Gilles LAYGLON (SUD)
Anne-Marie LESAGE (CGT)
Anaïs BRUSCHINI (CGT)
Florence VEVE (CGT)
Annie BASTIE (FO)
Pascale ANDRIEU (FO)
François CATANZARO (FO)
Mathilde ANGEVIN (SMPS)

SUPLÉANTS

Corinne BISCAYLET (SUD)
Marie-Christine GALINDO (SUD)
Pierre-Laurent CORPS (SUD)
Arnaud DURET (SUD)
Nathalie FLEURY (SUD)
Anthony DELORME (CGT)
Nicolas PONCET (CGT)
Gisèle JACQUET (CGT)
Eric NOVELLI (FO)
Cédric SUREL (FO)
Elisabeth POT (FO)
Kheira MOSBAH (SMPS)

Les élus aux commissions administratives paritaires locales :

TITULAIRES

SUPLÉANTS

CORPS DE CATEGORIE A

C.A.P.L. n° 1 – Personnels d'encadrement technique

1 - Luc DEMAIMAY (CGT)

1 - Kader BOUMEDINE (CGT)

C.A.P.L. n° 2 – Personnels de catégorie A des services de soins, des services médico-techniques, et des services sociaux

1 - Arnaud DURET (SUD Santé Sociaux)

2 - Pascale ANDRIEU (FO)

3 - Kheira MOSBAH (SMPS)

1 - Nadine GOLIION (SUD Santé Sociaux)

2 - Elisabeth POT (FO)

3 - Mathilde ANGEVIN (SMPS)

C.A.P.L. n° 10 – Personnels sages-femmes

1 - RAVALDEL Laurent (SUD Santé Sociaux)

1 - Anne-Sylvie BEZZINA (SUD Santé Sociaux)

CORPS DE CATEGORIE B

C.A.P.L. n° 4 – Personnels d'encadrement technique

1 - Pierre PY (FO)

1 - Patrick LAPEROUSE (FO)

C.A.P.L. n° 5 – Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux

1 - Véronique PRESSE (SUD Santé Sociaux)

2 - Sophie MOUSSET (FO)

1 - Luc CHATEAU (SUD Santé Sociaux)

2 - Marylène JACK (FO)

C.A.P.L. n° 6 – Personnels d'encadrement administratif et assistants médico-administratifs

1 - Marie-Pierre DESCLAUX (SUD Santé Sociaux)

2 - Sabine TALL (CGT)

1 - Carine VIAL (SUD Santé Sociaux)

2 - Anne-Marie BOUCHET (CGT)

CORPS DE CATEGORIE C

C.A.P.L. n° 7 – Personnels de la filière ouvrière et technique

1 - Eric NOVELLI (FO)

2 - Yannick ORINEL (SUD Santé Sociaux)

1 - Claude CASTORO (FO)

2 - Gilles LAYGLON (SUD Santé Sociaux)

C.A.P.L. n° 8 – Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux

1 - Julia PEREIRA (SUD Santé Sociaux)

2 - Florence VEVE (CGT)

3 - Annie BASTIE (FO)

1 - Yann MAES (SUD Santé Sociaux)

2 - Anthony DELORME (CGT)

3 - Marie HUBERT (FO)

C.A.P.L. n° 9 – Personnels administratifs

1 - Anne-Marie LESAGE (CGT)

2 - Sandrine LEBER (FO)

1 - Isabelle MOREIRA MIGUEL (CGT)

2 - Edwige MARCHAND (FO)

Educatrice spécialisée à l'hôpital de jour l'Oranger

La lettre : Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

Mme SALS : Je m'appelle Lison SALS, j'ai 26 ans et je suis éducatrice spécialisée à l'hôpital de Jour l'Oranger depuis août 2017. Travailler auprès d'enfants a toujours été une priorité de mon projet professionnel et notamment ceux atteints de troubles du spectre autistique ou du développement.

Ce sont des prises en charge qui représentent de véritables enjeux car il faut constamment être en recherche de nouvelles pratiques et tenter des approches différentes pour entrer en relation avec ces enfants atypiques. C'est un métier très gratifiant et toujours en mouvement. On ne peut pas s'y ennuyer.

La lettre : Au sein de l'hôpital de jour, pouvez-vous nous préciser votre rôle au quotidien ?

Mme SALS : A l'HDJ, mon rôle est principalement de proposer et d'animer des ateliers à visée éducative et thérapeutique pour les enfants accueillis ainsi que des temps de vie quotidienne. Je travaille aussi bien en temps individuel qu'en collectif.

Selon le profil de l'enfant, des médiations et des supports sont proposés en fonction du projet d'accompagnement personnalisé. Ce travail se fait en équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmières, éducatrices, psychologue et psychomotricienne. Ainsi, on peut pratiquer une multitude d'ateliers tels que lecture de contes, ateliers d'habiletés sociales, ateliers cognitifs, relaxation, chant de comptines, équithérapie, piscine et bien d'autres...

En parallèle de la prise en soins de l'enfant, le travail avec les familles est indissociable, au même titre que celui avec les partenaires du réseau. Le lien avec les écoles fait partie de ce travail de partenariat et est indispensable au maintien de l'inclusion de ces enfants. Dans ce cadre-là, une convention a été établie entre l'Education Nationale et le centre hospitalier d'Arles pour proposer des interventions hebdomadaires avec l'enseignante spécialisée de l'ULIS* de l'école élémentaire de Pont de Crau en faveur de 5 enfants suivis à l'Oranger.

La lettre : Comment s'articule votre mission d'intervention au sein de l'école ?

Mme SALS : L'objectif global est de permettre un contact étroit entre l'Oranger et la classe ULIS, d'articuler le thérapeutique et le pédagogique. Ce travail est très porteur car nous pouvons transposer les apports pédagogiques à notre pratique en hôpital de jour et, de son côté, l'enseignante bénéficie d'un regard soignant et spécialisé en milieu scolaire.

C'est un travail collaboratif qui nous a mené à mettre en place ensemble un atelier sur les émotions. Les objectifs sont de favoriser le repérage des émotions primaires et la verbalisation des vécus émotionnels des enfants. Nous travaillons la représentation, l'illustration des émotions, ainsi que la mise en corps, avec pour objectif la prise de conscience de son propre corps et de ses ressentis. Cette démarche collaborative est mise en place depuis la rentrée scolaire 2018 et a permis de maintenir et favoriser l'inclusion des enfants concernés.

ULIS : Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire ou ULIS sont, en France, des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein d'établissements scolaires ordinaires et ainsi elles se trouvent sous la responsabilité du chef d'établissement. Ces dispositifs sont reconnus par la Maison départementale des personnes handicapées.

FOCUS MÉTIER



L'Arbre de Noël des enfants du personnel

L'Arbre de Noël du centre hospitalier d'Arles, organisé par la DRH avec l'aide de l'Amicale, a eu lieu cette année le mercredi 12 décembre 2018 au Gymnase Jean-François Lamour prêté par la municipalité.

Après avoir été accueillis par les membres de l'Amicale avec des gourmandises et des crêpes, et s'être fait faire, s'ils le souhaitaient, un tatouage temporaire au stand d'animation, les enfants et leurs parents ont pu assister au spectacle de cirque animé par la famille Les Gontellis.

La troupe composée de 6 artistes (2 adultes et 4 enfants) les ont fait rêver le temps du spectacle avec jonglage, équilibre et force sur piédestal, tours de magie, acrobaties, autant de numéros ponctués par la présence des clowns musicaux Patate et Cornichon.

Après ce joli spectacle, tous les enfants présents sont venus retirer l'un des 528 cadeaux de Noël que leur avait apportés le Père Noël.





La chorale des hospitaliers en concert pour les usagers et les personnels le 10 décembre

Une nouvelle fois, la chorale des hospitaliers a offert aux usagers, consultants et patients mais aussi au personnel un superbe concert dans le hall de l'hôpital.

Et au vu du nombreux public, la représentation fut un véritable succès.



Repas des familles de Noël aux résidences du Lac & Jeanne Calment



Un vrai moment de fête et de bonne humeur ! Deux journées en tous points délicieuses, particulièrement appréciées des résidents et des familles qui ont répondu présent à l'invitation. Il en est de même pour le personnel des résidences qui a tout mis en œuvre pour que ce moment soit mémorable.

A la résidence J. Calment, le repas a été précédé d'une démonstration d'escrime par les résidents. L'EHPAD du lac a quant à lui bénéficié d'un concert de la chorale La boîte à chansons en fin de repas.

Le marché de Noël des blouses roses



Comme chaque année, les bénévoles des Blouses roses qui interviennent auprès des résidents des EHPAD ont tenu leur marché de Noël dans le hall de l'hôpital pour contribuer au financement de leurs actions en faveur des résidents et des malades isolés.

Le public, conscient de l'engagement de ces bénévoles et de l'importance de leurs actions qui viennent en complémentarité avec les soins prodigués par les équipes s'est pressé sur leur stand pour acheter quelques cadeaux pour les fêtes.

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 novembre au 10 décembre :

Mme Farah OURAMDANE et M. André NIEWADA (aides-soignants) et Mme Sabine BRUN (IDE).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Mmes Emmanuelle ESTEVE, Fouzia OUMEUR et Nathalie TISSIERE (ASH qualifiées) et Cynthia CHABOUD-CROUSAZ (préparatrice en pharmacie).